

Planning familial : un nouveau scandale dans le Lot (et ailleurs)



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 08 octobre 2023

Source [Boulevard Voltaire] : Quelle est cette manie de vouloir à tout prix constitutionnaliser un droit nullement menacé ? Ce mercredi encore, Emmanuel Macron récidive et annonce vouloir à tout prix sanctuariser le droit des femmes à avorter « *dès que possible* ». Pourtant, les chiffres sont là, implacables. Sur fond angoissant d'[effondrement de la natalité française](#), le nombre d'avortements n'a jamais été aussi élevé qu'en 2022 : 234.000, soit 19,6 IVG pour 1.000 femmes en âge de procréer. Une [fatalité pour les plus pauvres d'entre elles](#) qui, faute de moyens, renoncent à mettre au monde un enfant. Mais pour celles-ci, aucun projet gouvernemental, aucune proposition, aucune étude à l'horizon : elles sont les grandes oubliées de la Macronie.

D'où vient cette obsession constitutionnelle ? Qui pousse à la roue ? Parmi les acteurs, citons bien évidemment le Planning familial, ce mouvement militant qui vit de l'argent des Français. L'association est [à la pointe des délires idéologiques](#) : homme enceint, lexique trans, port du foulard islamique, du burkini, incitation au changement de sexe pour les plus jeunes, drag queen pour les enfants... on en oublie. Mais ce n'est pas tout : ses militants incitent, encouragent et facilitent la transgression de la loi française. Carrément.

« Constituer une caisse » pour transgresser la loi

C'est un petit événement local qui a attiré notre attention. Ce samedi 7 octobre, dans le [Lot](#), est organisée [une journée « Fest'IVG en soutien aux caisses de financement des interruptions volontaires de grossesse \(IVG\) hors délais »](#). Au programme de l'antenne locale du Planning : aides « *aux personnes* » pour avorter hors délais légaux (14 semaines de grossesse en France) « *en Angleterre, en Espagne ou aux Pays-Bas, où les délais sont de 6 à 8 semaines plus longs* », organisation et financement du voyage et soutien psychologique pour « *affronter d'éventuels jugements, propos menaçants ou culpabilisants de l'entourage et de certain.es professionnel.les de santé* ». Une initiative qui n'est pas née toute seule.

[Lire la suite](#)

08/10/2023 01:00